

ANNEXE 1

Projet Infinoé

Actuellement les agents comptables des organismes publics nationaux (OPN) transfèrent mensuellement et lors de la clôture des comptes des fichiers relatifs aux budgets votés et à l'exécution budgétaire et comptable dans l'infocentre des EPN de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Ils mettent également à disposition des juridictions financières le compte financier annuel.

1) Objectifs d'Infinoé

Suite aux recommandations de plusieurs rapports, le ministère chargé du budget et des comptes publics a décidé de développer une nouvelle application dénommée Infinoé (Information financière des organismes de l'État) bénéficiant d'un financement du Fonds de transformation de l'action publique. Cette application a pour objectif d'être la source unique de toutes les informations budgétaires et comptables de l'ensemble des OPN. Plus précisément, elle collectera les budgets exécutoires de chaque OPN ainsi que toutes les données budgétaires et comptables transmis par chaque système d'information en temps réel. Ainsi, chaque opération de la chaîne financière, en dépense ou en recette, effectuée par les services ordonnateurs et l'agence comptable dans le système d'information de chaque organisme sera transmise, via un flux API, en temps réel vers Infinoé, pour générer les états agrégés de comptabilités budgétaire et générale. Cette transmission permettra ainsi de produire et de mettre à disposition de la communauté financière tous les tableaux de la liasse budgétaire définie par le recueil des règles budgétaires des organismes (RRBO) mais aussi de consulter la balance de chaque organisme en temps réel.

Transmission permanente des données des SI des OPN



SI organisme

Transmission des budgets votés dès qu'ils sont exécutoires
En exécution : toutes les actions sur le SICF en comptabilité budgétaire et comptabilité générale



Utilisateurs périmètre élargi aux ordonnateurs des OPN



Infinoé permettra ainsi de répondre aux enjeux de transparence, de sécurisation et de fiabilité des données financières des organismes. La communauté financière dont les ministères de tutelle, disposera des états agrégés de la liasse budgétaire pour chaque OPN à tout moment et en un seul lieu. Chaque OPN pourra également accéder, consulter et importer ces états budgétaires comptables et financiers. Infinoé alimentera les infocentres des ministères qui ont développé ces outils d'analyse financière, ainsi que, pour les Opérateurs de l'État, les projets et rapports annuels de performance, assurant ainsi une homogénéité des informations et une plus grande facilité et sécurité de production à terme.

2) Pré requis et calendrier

Le développement de cette nouvelle application a débuté fin 2020 avec un objectif de mise en production au dernier trimestre 2023 afin de produire les états définitifs et les comptes financiers de l'exercice 2023.

Afin de permettre à Infinoé de produire les états agrégés, plusieurs pré-requis sont indispensables au sein de chaque OPN (hors GCS et GCSMS) :

- disposer d'un système d'information comptable et financier respectant les référentiels budgétaires (RRBO) et comptables (RNCEP et ICC) des organismes public nationaux régis par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion et comptable publique. Cette acquisition devrait être envisagée rapidement pour disposer de cette application au plus tard pour la gestion 2023 (dernier trimestre 2022) ;

- s'assurer que le système d'information financier dispose de tous les objets de gestion et de toutes les transactions prévues par le dossier de prescriptions générales permettant de produire tous les états de la liasse budgétaires prévus par le RRBO. Toute absence, difficulté ou anomalie au sein du système d'information doit être signalée à votre éditeur et à l'équipe accompagnement GBCP de la DB et de la DGFiP : GBCP.Accompagnement@finances.gouv.fr.

Les spécifications métiers et techniques liées au développement d'Infinoé et permettant le transfert des informations financières via l'API Infinoé sont diffusées lors de leur publication et font l'objet d'une communication notamment par l'intermédiaire de webconférences. Les éditeurs et les OPN sous SAP et ORACLE ont la possibilité depuis le 25 mai de souscrire à l'API « bac à sable ». Au cours du second semestre 2022, des tests de bout en bout seront organisés avec les éditeurs et les organismes volontaires ; ces derniers sont invités à faire acte de candidature auprès de leur éditeur ou de la DB et de la DGFiP.

Toutes les informations et communications relatives à cette nouvelle application et à son développement sont accessibles sur <https://budgetplus.finances.gouv.fr>, groupe Projet Infinoé.